

Risques de surdoses et de décès associés à des comprimés contrefaits blancs triangulaires

La Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) est préoccupée par la circulation importante de comprimés contrefaits sur son territoire. Récemment, un décès et plusieurs surdoses liés à la consommation présumée d'hydromorphone (Dilaudid®) ont été signalés. Des comprimés blancs de forme triangulaire aux coins arrondis ayant une apparence similaire aux comprimés pharmaceutiques d'hydromorphone 8mg (Dilaudid®) ont été analysés et ont révélé la présence de protonitazépyne (comprimés avec l'inscription « DD 8 ») et de N-déséthyl isotonitazène (comprimés avec l'inscription « PP 8 »), des nitazènes, opioïdes de synthèse jusqu'à 25 fois plus puissants que le fentanyl.



Il n'est souvent pas possible de distinguer visuellement un comprimé pharmaceutique d'un comprimé contrefait, vu la ressemblance. Tous les comprimés achetés sur le marché illicite peuvent contenir une substance (ou un mélange) autre que celui attendu. Les risques de surdoses sont élevés pour une personne qui consommerait un opioïde de la classe des nitazènes à son insu.

Peu importe la substance consommée, la naloxone est indiquée lorsqu'une personne :

- **A une respiration difficile, ronflante ou ne respire pas du tout.**
- **Réagit peu ou pas au bruit et à la douleur.**

La personne peut aussi présenter une cyanose (lèvres et ongles bleutés) et un myosis (pupilles contractées). Ces symptômes sont susceptibles d'évoluer vers un *arrêt cardio-respiratoire*. En cas de surdose, appelez le 911 immédiatement pour une intervention rapide et optimale. Une prise en charge en milieu hospitalier pour administration de naloxone sous supervision médicale ou gestion des voies respiratoires pourrait être requise.

La DRSP de Montréal invite les consommateurs de drogues de rue, **quel que soit le mode de consommation** (par voie orale, par inhalation, par injection, ou autres), à être prudents et encourage cliniciens et intervenants à rehausser les interventions de prévention des surdoses auprès de ceux-ci :

1. Informer les utilisateurs de drogues de rue des risques liés à la consommation de comprimés contrefaits.

2. Offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :

- Pour les personnes qui s'injectent, **fréquenter régulièrement les [services de consommation supervisée](#).**
- Fréquenter les [services de vérification des drogues](#).
- **Éviter de consommer seul** (sinon, aviser un proche et rester en contact lors de la consommation, ex : téléphone).
- Lorsque plusieurs personnes consomment, **éviter de consommer tous en même temps.**
- **Diminuer la dose de drogue pour tester ses effets.**
- **Avoir de la naloxone disponible** en quantité suffisante et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose. En cas de doute, ne pas hésiter à l'utiliser (aucun danger même si non nécessaire).
- **Appeler le 911** en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911).

3. Renseigner et accompagner au besoin les personnes afin d'obtenir gratuitement la naloxone dans les pharmacies et organismes communautaires inscrits dans le [répertoire de l'INSPQ](#).

Nous vous invitons à être vigilants et à nous informer de toute situation inhabituelle en utilisant la [fiche de signalement de surdose](#).

Pour plus d'informations :

[DRSP - Sursdose | CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal \(ccsmtlpro.ca\)](#)

Source : Direction régionale de santé publique de Montréal - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal : 514 528-2400